

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 55/1964 (1964)

Artikel: L'Unesco et la Commission nationale suisse pour l'Unesco : 1963-1964
Autor: De Weck, Jean-Baptiste
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-115189>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Unesco et la Commission Nationale suisse pour l'Unesco 1963-1964

La vie de l'Unesco en 1963

Pendant l'année 1963, l'Unesco a travaillé à réaliser le programme d'activité décidé lors de la 12^e session de sa Conférence générale qui s'est tenue à Paris du 9 novembre au 12 décembre 1962 (voir les *Etudes Pédagogiques* 1963). Simultanément, elle a préparé, en étroite liaison avec son conseil exécutif, le projet de programme et de budget qui sera soumis aux délégations participant à la 13^e session en automne 1964. Le directeur général, M. René Maheu, prévoit en particulier une refonte complète du Département des sciences naturelles qui verra doublés ses moyens et ses effectifs et bénéficiera désormais d'une « priorité » comparable à celle dont jouit l'éducation.

C'est à la suite de l'importante « Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées », tenue à Genève en février 1963, que l'Unesco a compris la nécessité de fournir un effort accru dans le secteur scientifique en particulier en servant de conseiller dans la politique scientifique des Etats membres, en s'efforçant d'améliorer le niveau de la formation scientifique et technique, en favorisant la création d'institutions d'enseignement scientifique et technique dans 30 pays en voie de développement, en jetant les bases des infrastructures nationales dans le domaine de la recherche, enfin, en assurant l'inventaire des ressources naturelles et en participant à la mise en œuvre des programmes de recherches. Cette évolution de l'Unesco vers la science et la technologie est significative: elle s'explique par la hâte des pays en voie de développement d'accéder au bien-être matériel et par l'effort général accompli par tous les Etats du globe dans le cadre de la « Décennie des Nations Unies pour le développement 1960-1970 ».

Le nouveau programme d'activité de l'Unesco pour les années 1964-1966 sera caractérisé par le souci de développer les programmes scientifiques, en particulier l'application des sciences et techniques au progrès économique et social, tout en poursuivant l'effort entrepris en faveur de l'éducation et en menant à chef les projets culturels en cours de réalisation.

Parmi les principales activités entreprises ou achevées par l'Unesco en 1963, nous citerons:

ÉDUCATION

La création à Paris de l'*Institut international de planification de l'éducation*. Organisme autonome de recherche et de formation supérieure en matière de planification de l'enseignement, le nouvel institut bénéficie de l'aide financière de l'Unesco, de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de la Fondation Ford. Son directeur, nommé le 1^{er} mai 1963 par le directeur général de l'Unesco, est M. Philip Coombs, ancien sous-secrétaire d'Etat pour les affaires éducatives et culturelles aux Etats-Unis. L'institut espère pouvoir former 150 spécialistes au cours des deux prochaines années. Il doit permettre d'atteindre un double objectif: d'une part, organiser des cours de formation à l'intention de hauts fonctionnaires, d'économistes et de spécialistes de la planification de l'enseignement; d'autre part, contribuer à la synthèse des connaissances et des expériences acquises, ainsi qu'à la recherche de nouvelles conceptions et méthodes de planification de l'éducation.

La mise au point d'un projet de *Campagne mondiale pour l'alphabétisation universelle*.

Le plan d'action proposé par l'Unesco consiste à alphabétiser en dix ans les 330 millions d'adultes âgés de 15 à 45 ans actuellement présumés illettrés dans les Etats membres de l'Unesco en Asie, en Afrique et en Amérique latine. D'après les calculs faits, l'on envisage que l'entreprise coûtera 2 milliards de dollars. La contribution des pays en voie de développement est fixée aux $\frac{3}{4}$ environ. Le quatrième quart, 500 millions, serait demandé aux pays sans analphabètes. Le rapport de l'Unesco précise que pour apprendre à lire et à écrire à une personne, il faut compter entre 5,25 et 7,50 dollars suivant les régions. — Le 11 décembre 1963, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait à l'unanimité une résolution invitant son secrétaire général « à étudier les moyens d'appuyer les efforts nationaux pour la suppression de l'analphabétisme grâce à une campagne mondiale et, si nécessaire, à toute autre mesure de coopération et d'assistance internationales, financières et autres ». Le secrétaire général devra s'acquitter de cette tâche « en collaboration avec le directeur général de l'Unesco, le Directeur général du Fonds spécial, le président-directeur du Bureau de l'assistance technique, ainsi que le président de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et des organismes qui y sont affiliés ». Un rapport à ce sujet devra être présenté à l'Assemblée générale à sa dix-neuvième session « avec des propositions appropriées ».

La commémoration à Paris du dixième anniversaire du système des écoles associées

Pour célébrer cet événement, une réunion internationale des délégués des « écoles associées » eut lieu à Sèvres près de Paris, au Centre international d'études pédagogiques, du 9 au 20 décembre 1963, sur l'invitation de la Commission nationale française pour l'Unesco. La Suisse y était représentée par M^{lle} Edmée Montandon, présidente du Comité suisse des écoles associées au sein de la Commission nationale de l'Unesco et par M. le Chanoine Jean Eracle de l'Abbaye de Saint-Maurice.

Nous rappellerons brièvement que le système des écoles associées a été créé par l'Unesco en 1953 pour faire mieux connaître les buts et les activités des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées ainsi que les principes de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Le programme comportait aussi d'autres thèmes, tels que les droits de la femme et l'étude des autres pays. La plupart des programmes réalisés au niveau de l'enseignement secondaire, comprenaient à la fois des études en classe et des activités extra-scolaires. A l'origine, les principales matières faisant l'objet de cet enseignement expérimental étaient l'histoire, la géographie, les sciences sociales et les langues vivantes; bien d'autres matières y ont été ajoutées par la suite dans certaines écoles. Mais le but final reste le même: donner une instruction qui encourage les tendances favorables au développement de la compréhension internationale.

Trente-trois écoles, dans 15 Etats membres de l'Unesco, ont été les premières à participer à ce programme en 1953. Il y en a aujourd'hui 289 réparties dans 43 pays. En Suisse, on en compte une trentaine établies dans 9 cantons différents, dont 4 cantons romands.

SCIENCE

Dans le cadre de son programme d'étude et de mise en valeur des ressources naturelles de l'univers, l'Unesco a préparé une *Décennie hydrologique internationale* (1965-1975) d'entente avec d'autres organisations spécialisées des Nations Unies (F.A.O., O.M.M., A.I.E.A.). Du 20 au 29 mai 1963 eut lieu à Paris une importante réunion intergouvernementale réunissant les experts de 48 pays. La Suisse y était représentée par le professeur Fritz Gygas, directeur de l'Institut de géographie de l'Université de Berne. Les experts firent des propositions tendant à:

- a) la réalisation d'un programme coordonné d'observations et de recherches sur les phénomènes du cycle hydrologique observés sur le plan global, continental, régional et national;
- b) la mise en place d'un dispositif propre à coordonner l'exécution de ce programme à l'échelle internationale en étroite liaison avec les Etats membres, afin que cette exécution commence effectivement en 1965.

CULTURE

A Dakar a été inauguré en novembre 1963 le *Centre pour la formation de bibliothécaires*. Institué à la suite d'un accord entre le Gouvernement du Sénégal et l'Unesco, le Centre accueillera des élèves provenant de 18 pays africains. Il permettra de former des bibliothécaires qualifiés, et de répondre au vœu formulé en 1961 par la Conférence d'Addis-Abéba qui avait prévu la fondation et le fonctionnement de nombreuses bibliothèques. Le Centre de Dakar pourra jouer un rôle décisif dans le développement des bibliothèques de l'Afrique d'expression française et il contribuera ainsi efficacement à l'essor de l'éducation; un expert suisse a été récemment appelé à la direction de cet établissement.

INFORMATION

Pour améliorer la circulation des informations en Afrique, l'Unesco a contribué à la création de l'Union des agences d'information africaines (Tunis, 1^{er}-6 avril 1963). La nouvelle organisation prévoit une série de mesures concrètes permettant le développement de la presse africaine, et jetant les bases d'une politique concertée en matière d'information.

PUBLICATIONS

Parmi les nombreuses publications éditées par l'Unesco en 1963, nous nous bornerons à en mentionner quatre.

« *La contribution du film à l'enseignement du premier degré* »

(Etudes et documents d'éducation, 39.) Cet ouvrage est divisé en trois parties: la première concerne le comportement du maître et les réactions de l'élève devant le film; la seconde a pour objet la place du film dans diverses disciplines; la troisième est faite de considérations techniques à propos de la production, de l'utilisation et de l'appréciation des films éducatifs.

« *Où en est l'enseignement audio-visuel?* »

Recueil international d'opinions récentes sur des sujets se rapportant à l'utilisation à l'école du cinéma, de la télévision, de la radio et du « laboratoire linguistique ».

« *Parlons des Nations Unies* » par Leonard S. Kenworthy.

Brochure visant à favoriser et à faciliter l'enseignement relatif à l'Organisation des Nations Unies et aux institutions apparentées. L'auteur, qui est professeur de pédagogie au Brooklyn College de la City University de New York, formule diverses suggestions à l'intention des écoles et également à l'adresse de programmes extra-scolaires destinés aux jeunes ou aux adultes.

« *Nouvelles tendances dans l'éducation des adultes* » par Arnold S. M. Hely, directeur de l'éd. des adultes à l'Université d'Adélaïde en Australie.

Cet ouvrage permet une vue générale sur l'évolution de l'éducation des adultes depuis les conférences internationales d'Elseneur (1949) et de Montréal (1960). Il donne en particulier un aperçu des formes et méthodes de cette éducation.

UN DON DE LA SUISSE A L'UNESCO

Le 25 avril 1963, l'ambassadeur de Suisse en France, M. Agostino Soldati, et le ministre Bernard Barbey, délégué permanent de notre pays auprès de l'Unesco, ont remis au directeur général une tapisserie offerte à l'Unesco par la Suisse. Réalisée par le lissier Pinton sur un carton de Le Corbusier, cette tapisserie orne, au siège de l'Organisation, la salle dont la Suisse a assuré la décoration et l'ameublement.

COMMÉMORATIONS

Un hommage solennel a été rendu le 17 juin à la Maison de l'Unesco à la mémoire d'Alfred Métraux, tragiquement décédé à Paris quelques

jours plus tôt. D'origine suisse, le professeur Métraux comptait parmi les savants qui connaissaient le mieux l'ethnologie des Indiens de l'Amérique du Sud. Il était depuis 1950 au service de l'Unesco à laquelle il apportait toute son énergie et sa compétence dans la lutte contre les discriminations raciales.

Le 2^e centenaire de la publication du « Contrat social » et de « l'Emile » par Jean-Jacques Rousseau fut célébré par les Commissions nationales française et suisse pour l'Unesco qui organisèrent à Paris en décembre 1962 une manifestation commémorative et éditérent conjointement une série de diapositives commentées intitulée « L'itinéraire de Jean-Jacques Rousseau ».

La XXVI^e Conférence internationale de l'instruction publique convoquée par le Bureau international d'éducation et par l'Unesco se tint à Genève du 1^{er} au 12 juillet 1963. Elle adopta en particulier des recommandations sur l'orientation scolaire et professionnelle. Elle demanda que l'on étudie les causes de la pénurie des maîtres et insista pour que des mesures soient prises en vue d'améliorer la situation matérielle des membres du corps enseignant primaire, de faciliter et d'accélérer leur formation, leur perfectionnement et leur recrutement.

Principales activités de la Commission nationale suisse pour l'Unesco au cours de l'année 1963/1964

L'assemblée générale de la Commission nationale suisse pour l'Unesco a réuni 70 membres et membres associés au Palazzo civico de Lugano, les 1^{er} et 2 février 1964. Ses travaux ont été ouverts par le président, M. Ernst Boerlin. Des exposés ont été prononcés par le ministre Bernard Barbey et par le secrétaire général sur les activités et projets de l'Unesco dans le monde et en Suisse en 1963 et 1964. L'assemblée a adopté le programme et le budget de la commission pour l'année 1964; elle s'est prononcée à nouveau en faveur d'une ratification par la Suisse de la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement et a demandé que la Suisse participe activement à la campagne pour la sauvegarde des monuments de Nubie. Un projet d'action internationale tendant à la conservation du patrimoine culturel du Tibet fut approuvé. Le vœu fut émis de voir du matériel de documentation sur la Suisse mis à la disposition des écoles associées de l'Unesco dans les pays d'Orient. Deux experts suisses de l'Unesco ayant récemment accompli des missions en Afrique (M. Pierre Ramseyer, directeur du Collège latin de Neuchâtel, membre de la Commission nationale, et M. Paul Häfliger de la « Bibliothèque pour Tous » de Berne) ont parlé, le premier d'« Expériences vécues en 1962 et 1963 au Rwanda dans le cadre d'une mission de planification de l'éducation », le second de sa mission à Madagascar en tant qu'expert en bibliothéconomie.

Le représentant du directeur général de l'Unesco, M. Michel Batisse, chef de division au Département des sciences exactes et naturelles, a fait une conférence sur les perspectives de développement de la science et de la technologie sur le plan international, qui a été suivie d'un débat général et de l'inauguration, au siège de la Bibliothèque cantonale, de

l'exposition itinérante de photographies sur « L'archéologie en Roumanie », envoyée par la Commission nationale roumaine.

L'activité de la commission pendant l'année 1963 a été la suivante:

Section de l'Education

Lors d'une séance mémorable tenue à Genève le 20 juin au siège du Bureau international de l'éducation, le professeur Robert Dottrens fit ses adieux à la section de l'éducation qu'il avait présidée pendant près de dix ans. Sa compétence, son dynamisme et son dévouement à la cause de l'Unesco lui valurent un hommage unanime de tous les membres. C'est M. Théophile Richner, secrétaire général du « Schweizerischer Lehrerverein » à Zurich qui lui succéda en qualité de président de section, les vice-présidents étant le R.P. Raeber, recteur du collège de l'Abbaye d'Einsiedeln et M^{lle} Felicina Colombo, vice-directrice de l'Ecole normale féminine de Locarno. La section apprit avec chagrin en juillet la mort de M^{lle} Ida Somazzi qui fut sa première présidente de 1949 à 1954.

L'effort fourni en faveur des écoles associées fut poursuivi en 1963 en particulier au Collège latin de Neuchâtel (étude d'Israël à l'école secondaire des jeunes filles, suivie d'une exposition au Musée des Beaux-Arts), au Collège Saint-Michel de Fribourg (étude des philosophies et cultures de l'Orient dans le cadre de la classe de rhétorique) et au Collège de l'Abbaye de Saint-Maurice (étude de la Thaïlande suivie d'une exposition documentaire et artistique). A Vercorin, en Valais, eurent lieu du 24 au 26 mai des journées d'études consacrées à « L'Iran d'hier et d'aujourd'hui » à l'intention de 50 professeurs de l'enseignement secondaire de la Suisse romande et du Tessin. Dix caisses de documentation sur l'Inde et l'Iran, contenant chacune environ 50 ouvrages de langue française, des cartes de géographie, des films fixes, des diapositives et des disques furent préparées et envoyées en janvier 1964 à 10 « classes associées » réparties dans sept cantons. Chaque caisse a été confiée au responsable d'une expérience pendant 6 à 12 mois. Le matériel à disposition permet de situer le pays d'Orient dans le contexte culturel, économique et politique de l'Asie et de le rattacher aux programmes généraux de développement économique ou éducatif entrepris par les Nations Unies et leurs organisations spécialisées. Dix autres caisses contenant des ouvrages de langue allemande sont en préparation. A la demande de l'Unesco, la possibilité de faire participer les écoles primaires aux activités des « écoles associées » est étudiée en Suisse par quatre classes différentes dont deux en Romandie.

A Locarno se tinrent du 21 au 24 juillet les journées d'études « Cinema e gioventù » qui permirent à 70 jeunes gens et jeunes filles venus de divers cantons et à une vingtaine d'éducateurs de se familiariser avec le langage cinématographique. Ce cours organisé par le canton du Tessin dans le cadre des manifestations du Festival international du film est placé sous le patronage de la Commission nationale: il encourage en particulier la création de ciné-clubs.

A l'occasion de la *conférence des directeurs d'écoles normales*, des journées d'information sur l'Unesco furent organisées à Kreuzlingen les 14 et 15 juin. Outre différentes conférences sur les activités de l'Unesco dans

le domaine de l'éducation, une exposition des principales publications de l'Unesco fut présentée.

Du 16 au 24 juillet eut lieu à Trogen la *X^e semaine pédagogique internationale*, placée comme de coutume sous le patronage de la Commission nationale. La manifestation, qui était consacrée cette année aux problèmes de l'éducation des adultes, réunit 70 pédagogues de neuf pays différents.

Pour commémorer le *15^e anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme*, les éducateurs suisses furent invités par l'intermédiaire des divers bulletins pédagogiques du pays à traiter dans leurs classes les problèmes de la lutte contre l'analphabétisme. Un abondant matériel de documentation sur ce thème fut distribué.

Le président de la section, M. Théophile Richner, et M. Wilfried Häberli, professeur de gymnase à Bâle, participèrent du 6 au 8 novembre à Vienne à une conférence de table ronde sur *l'éducation à la paix*.

Le secrétaire général de la Commission nationale visita l'Institut de l'Unesco pour l'éducation à Hambourg et prit part au séminaire sur « L'éducation pour la compréhension internationale » qui eut lieu à Bruxelles du 7 au 20 juillet.

La section s'intéressa à une série d'ouvrages scolaires sur la compréhension internationale proposée par M. Dino Larese, instituteur à Amriswil (Thurgovie) et à une initiative de M. Jacques Mühlethaler, libraire à Genève, sur une « charte des hommes » destinée à promouvoir la paix par une meilleure éducation civique.

Des dessins d'enfants furent envoyés en Corée et au Japon, un reportage photographique au Canada pour représenter la Suisse à différentes expositions internationales.

Section de l'éducation des adultes

La section adressa en date du 12 août au conseiller fédéral Tschudi une *requête* circonstanciée invitant la Confédération à prendre des mesures concrètes pour développer l'éducation des adultes. Répondant le 1^{er} octobre devant le Conseil national à des interpellations relatives au même sujet, le chef du Département fédéral de l'intérieur tint compte des vœux de la section. Une décision fédérale sera prise prochainement après les résultats d'une enquête confiée au professeur Emile Walter de l'Académie des hautes études commerciales de Saint-Gall.

Des journées d'études sur les *Problèmes de la main-d'œuvre étrangère en Suisse* furent organisées en liaison avec les sections de l'information et des sciences sociales du 17 au 20 novembre au Séminaire coopératif de Muttensz (Bâle-Campagne). 70 représentants des organisations d'éducation des adultes, des centres d'assistance sociale, des entreprises d'information (presse, radio, télévision et cinéma) ainsi que des travailleurs étrangers eux-mêmes examinèrent les possibilités d'améliorer la compréhension entre la population suisse et les 800 000 travailleurs immigrants. Cette rencontre trouva un écho dans la presse du pays tout entier; ses conclusions furent largement diffusées et un certain nombre d'entre elles furent suivies de résultats positifs en particulier dans le domaine de la radio et de la télévision.

Dans le cadre du programme de l'Unesco pour *voyages de travailleurs*, la section organisa en juin le séjour en Suisse pendant deux semaines de 12 secrétaires de syndicats ouvriers de la République soviétique d'Ukraine qui visitèrent des usines, des institutions culturelles et des coopératives en Suisse romande et alémanique. Des réceptions furent également organisées en l'honneur de groupes de travailleurs venus de Finlande, de Norvège et de Biélorussie.

La Commission nationale fut associée à Fribourg et à La Chaux-de-Fonds aux manifestations organisées par l'Union suisse des coopératives de consommation lors du passage de l'exposition itinérante consacrée au Dahomey.

Section de jeunesse

Une délégation de la section s'est rendue du 4 au 6 octobre à l'Institut de l'Unesco pour la jeunesse à Munich-Gauting, afin de mieux connaître les programmes de l'Unesco dans le domaine des activités extra-scolaires et de se préparer à la conférence internationale sur la jeunesse prévue à Grenoble en 1964.

La campagne des *bons d'entraide de l'Unesco* a commencé à donner ses premiers fruits en Suisse. 123 bons ont été souscrits en 1963, surtout dans des écoles et les milieux féminins, et ont permis de répartir la somme correspondante de 2706 fr. parmi les 12 institutions éducatives ou culturelles adoptées par la Commission nationale sur la recommandation de l'Unesco.

Deux rencontres d'information ont été organisées à la Maison des jeunes de Bâle (le 15 février) et à l'Ecole normale de Delémont (le 6 décembre) pour intéresser les animateurs des diverses organisations de jeunesse à l'Unesco. A l'aide de conférences, de projections de films et de distribution de matériel, le but recherché fut atteint.

La section a en outre assuré la liaison de la Commission nationale et, par elle, de la Suisse, avec le Centre international du film pour la jeunesse à Bruxelles et le Congrès européen des loisirs de Strasbourg.

A la demande de différentes organisations de jeunesse, le secrétariat de la Commission a organisé plusieurs conférences sur l'Unesco et mis à disposition un important matériel d'information.

Section des sciences exactes, naturelles et appliquées

La section s'est concentrée pendant l'année sur l'*amélioration du recrutement des experts suisses de l'Unesco*. Elle a diffusé parmi les sociétés savantes du pays et a fait afficher dans les instituts universitaires un texte donnant toutes les informations nécessaires sur la question des experts. Le service de la coopération technique du Département politique fédéral, qui détient à Berne un fichier sur lequel s'inscrivent les candidats, a prêté son concours à l'opération. Grâce à l'effort fourni, 35 professeurs de sciences ou de mathématiques ont fait acte de candidature pour enseigner dans les pays en voie de développement. L'Unesco a engagé une partie d'entre eux, ce qui a fait passer en 1963 le contingent des experts suisses de 22 à 32. Ces derniers exercent leur activité sur trois continents et dans des domaines très divers.

La Commission nationale a confié à M. Eric Messmer, vice-délégué du Conseil fédéral à la coopération technique, la tâche de la représenter à la réunion internationale organisée à Francfort du 12 au 14 juin par la Commission nationale allemande. Cette rencontre avait pour but de créer à l'Unesco un répertoire international des différents projets bilatéraux de coopération technique et de développement économique et social prévus en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

L'effort accompli en 1963 pour intéresser les milieux scientifiques suisses aux *études océanographiques* a été poursuivi. Mme Mangold-Wirz, membre de la section, a donné une conférence à Neuchâtel et a participé en qualité de déléguée de la Suisse à la réunion annuelle de la Commission océanographique intergouvernementale.

La section a appelé deux personnalités à participer à ses travaux en qualité d'experts: le professeur Fritz Gygax de l'Université de Berne, pour les questions d'hydrologie, et M. Charles Roth, doyen de l'électrotechnique à l'Ecole des arts et métiers de Genève pour les questions mathématiques.

Section des sciences sociales, économiques et politiques

La section a participé à la préparation et à la réalisation du Séminaire de MuttENZ sur les problèmes de la main-d'œuvre étrangère établie en Suisse (voir section de l'éducation des adultes). Le président de la section, M. Hans Zbinden, président de la Société des écrivains suisses et professeur à l'Université de Berne, a donné, pour raison d'âge, sa démission de membre de la Commission nationale. Il a été remplacé provisoirement par le professeur Adolf Gasser, de l'Université de Bâle.

Avec l'aide de différentes institutions suisses, en particulier du Centre d'information en matière d'éducation et d'enseignement à Genève, du Bureau fédéral de statistique à Berne, de la Bibliothèque nationale, de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, la Commission nationale s'est efforcée de répondre aux diverses enquêtes demandées par l'Unesco en particulier sur l'éducation extra-scolaire des jeunes, sur l'enseignement relatif aux Nations Unies, sur le nombre des étudiants, sur les publications d'ouvrages et de périodiques, sur les traductions, les émissions radio-phoniques et de télévision, sur les films, sur le papier-journal, etc.

Section des activités culturelles

La section a fait circuler différentes *expositions itinérantes*, en particulier celle des reproductions d'aquarelles qui a parcouru 12 localités dans 6 cantons en 1963 et celle des « Monuments archéologiques de Roumanie » qui a commencé son périple suisse dans 4 villes du Tessin. La Commission nationale a accordé son patronage à une exposition itinérante d'art graphique oriental groupant les œuvres de trois artistes contemporains du Japon, de Corée et de Thaïlande; inaugurée le 6 octobre au Village Pestalozzi à Trogen, cette manifestation devait recevoir un accueil favorable dans les principales villes de Suisse alémanique.

La tournée du musicologue vietnamien Tran Van Khé, organisée par les Jeunesses musicales sous le patronage de la Commission, eut dans

18 localités du pays un très vif succès. Neuf sections du Lyceum Club de Suisse inscrivirent à leur programme des conférences sur des thèmes chers à l'Unesco.

M. Hans Oesch, privat-docent à l'Université de Zurich, bénéficia d'une bourse de l'Unesco pour étudier et enregistrer la musique populaire des populations de Malaisie.

La Commission nationale pria M. Hans Dürst, conservateur des collections historiques du canton d'Argovie et du château de Lenzbourg, de la représenter à la rencontre internationale de muséologie organisée du 4 au 7 septembre à Essen par la Commission nationale allemande. Cette réunion, qui traita le thème « Les musées et le grand public », avait pour but de donner une suite positive à la recommandation proposée par l'Unesco en 1960 à l'adoption des Etats membres sur l'accès libre et gratuit des musées.

Section de l'information

La section poursuit activement sa tâche d'information du public sur l'Unesco, en particulier par la diffusion du *Courrier* qui paraît maintenant dans nos trois langues officielles. Une campagne de propagande entreprise dans le canton du Tessin en faveur de la version italienne, permit d'atteindre le chiffre de 2000 abonnés nouveaux. Pour l'édition allemande, un effort de diffusion fut entrepris dans les milieux du corps enseignant des écoles par l'intermédiaire d'annonces dans les divers bulletins pédagogiques.

La rencontre tripartite des trois commissions nationales de langue allemande se réunit à Zurich les 10 et 11 mai pour examiner la situation de l'« Unesco Kurier ». Pour les trois éditions, l'on compte en Suisse environ 32 000 abonnés au *Courrier*, soit environ une famille sur 25.

En octobre 1963, une *expérience d'information coordonnée* fut entreprise par la presse, la radio, la télévision et le ciné-journal suisse sur la campagne d'alphabétisation universelle. Tous les studios de radio et télévision participèrent à cette intéressante réalisation. Le 28 novembre eut lieu à Berne sous la présidence de M. Max Petitpierre, ancien chef du Département politique fédéral, et avec la participation de plusieurs spécialistes, une conférence de presse sur le sujet de la lutte contre l'analphabétisme.

Un *cours d'information* de trois jours fut organisé du 27 au 29 août à l'abbaye d'Engelberg en faveur de 66 animatrices des organisations féminines de toutes tendances des cinq cantons de la Suisse centrale. Ouverte par le landammann d'Obwald, cette réunion donna aux participantes la possibilité de se familiariser avec les buts et activités que poursuit l'Unesco, grâce aux conférences, discussions, projections de films et à la distribution de publications.

Le 3 novembre se tint à l'aula de l'EPUL à Lausanne la journée romande consacrée à *L'étude des moyens d'information et de leur influence sur la jeunesse*. 180 personnes représentant les milieux les plus divers (autorités officielles, Eglises, offices des mineurs, éducateurs, écoles des parents, mouvements de jeunesse), venues des divers cantons romands, participèrent à cette journée extrêmement chargée. Deux exposés, deux films, cinq séquences de télévision ont alimenté les discussions en groupes

de travail, discussions où furent rappelées les expériences faites spécialement pour l'occasion auprès d'une classe primaire et d'une classe secondaire. Un forum permit à dix personnalités de s'affronter devant les participants. La conclusion pratique a démontré la nécessité de tirer un parti positif des moyens d'information qui peuvent et doivent être un facteur d'enrichissement pour les jeunes.

Un effort d'information particulier fut entrepris en 1963 auprès des *milieux catholiques suisses*. Invité par la Commission nationale, M. Jean Larnaud, secrétaire général du Centre catholique international de coordination auprès de l'Unesco et auditeur laïc au Concile du Vatican II, prononça deux conférences, la première à Lucerne le 21 mai, la seconde à Fribourg le 22 mai devant les représentants des autorités religieuses et des principales organisations catholiques du pays. Il parla des « possibilités de coopération entre les catholiques et l'Unesco », ce qui donna lieu chaque fois à une intéressante discussion.

Au cours de l'année, de nombreuses émissions radiophoniques et télévisées permirent au public suisse de suivre les activités de l'Unesco et de la Commission nationale.

*

Les rapports avec les autres commissions nationales de l'Unesco furent souvent étroits. Les secrétaires généraux des Commissions nationales allemande, finlandaise et polonaise vinrent en Suisse pour y accomplir des séjours d'études ou développer des contacts culturels. Les Commissions nationales d'Allemagne, d'Autriche, de France et d'Italie se firent représenter à diverses reprises lors de réunions organisées en Suisse. Les échanges de publications entre commissions furent intensifiés. L'annuaire de 1963 de la Nouvelle Société helvétique fut envoyé à 75 commissions nationales pour l'Unesco avec une lettre attirant leur attention sur l'Exposition de Lausanne de 1964.

Nombreux furent les membres du secrétariat de l'Unesco à Paris qui visitèrent la Suisse en 1963. Ils furent chaque fois reçus par la Commission nationale qui s'efforça de faciliter leur tâche ou d'agrémenter leur séjour. De même plusieurs boursiers de l'Unesco, dont le séjour en Suisse est d'une manière générale organisé par le Bureau international d'éducation à Genève, furent accueillis et assistés.

La Commission nationale fut représentée, à Zurich, à l'assemblée annuelle de la Commission de coordination culturelle qui est convoquée par la Fondation Pro Helvetia et à Berne, à la réunion de la Commission suisse de coordination pour l'assistance technique. Elle fut associée dès sa première réunion, le 10 décembre 1963 à Berne, à la nouvelle Commission culturelle consultative suisse pour le Conseil de l'Europe (C.C.C.S.). Elle envoya des délégués à de nombreuses assemblées annuelles de sociétés savantes ou culturelles. Elle participa enfin à l'élaboration des projets de deux sections de l'Exposition nationale (« les loisirs » et « la communauté humaine »).

Jean-Baptiste DE WECK